

Formation DS6 : Sécuriser la gestion des contrats à durée déterminée

🕒 1 jour

📅 Dernière modification le 13 octobre 2022

Présentation

Dans le secteur associatif, vous êtes amenés à conclure fréquemment des contrats à durée déterminée (CDD), notamment pour remplacer des salariés absents, et vous souhaitez limiter les risques de contentieux.

Objectifs de la formation

- ✓ Identifier le cadre juridique et les risques encourus
- ✓ Rédiger un CDD sans crainte de requalification en contrat à durée indéterminée (CDI) et/ou de sanctions pénales
- ✓ Perfectionner son savoir-faire et réformer ses pratiques

Public

- ✓ Cadre de direction, cadre fonctionnel et professionnel en charge des RH et/ou de la gestion du personnel
Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap

Pré-requis

Connaissances professionnelles relatives à la fonction exercée.

Programme

La rédaction du CDD

- Les mentions écrites à prévoir (mentions obligatoires)
- La période d'essai (durée, délai de prévenance en cas de rupture)
- Les cas de recours autorisés (remplacement, accroissement d'activité, etc.)
- Les durées maximales des contrats
- Les possibilités de renouvellement et de succession des contrats (respect du délai de carence)

Le CDD « remplacements multiples »

- Rappel du cadre expérimental
- Les modalités spécifiques liées à l'utilisation du dispositif

La gestion quotidienne du CDD

- La remise du contrat dans le délai légal (focus sur la gestion des remplacements en urgence)
- Le CDD à terme précis ou imprécis : les avantages et les inconvénients
- Le statut du salarié (rémunération : problématiques liées à l'absence de diplôme, congés payés légaux et conventionnels)
- Le recours excessif aux CDD de remplacement et le risque de requalification en CDI
- La priorité d'emploi du salarié en CDD

La fin du CDD

- Le terme du CDD
- La rupture anticipée à l'initiative de l'employeur et/ou du salarié
- L'embauche définitive en CDI
- Le solde obligatoire à chaque fin de CDD : indemnité de précarité, indemnité de congés payés, les documents de fin de contrat

Les plus de la formation

- ✓ Méthode pédagogique active, expositive, interactive et démonstrative
- ✓ Etudes de cas, mises en situation, retours d'expériences
- ✓ Diaporama et support apprenant, utilisation de paperboard, vidéoprojecteur

Évaluation

- ✓ La validation des acquis se fait tout au long de la formation à travers des exercices d'application et des études de cas
- ✓ Un questionnaire d'évaluation des acquis est remis à chaque participant au terme de la formation

Formations complémentaires

- ✓ Employer des salariés à temps partiel dans le secteur associatif - DS10
- ✓ Conclure et modifier le contrat à durée indéterminée (CDI) - Visio - DS31

Dates

En inter - Présentiel:

- ✓ 2 décembre 2025 à Paris

En inter - Distanciel:

- ✓ 23 avril 2025

Tarifs

En inter - Présentiel

Tarifs 2025

Adhérents

360 € nets de taxes par personne (déjeuner offert).

Non-adhérents

470 € nets de taxes par personne (déjeuner offert).

En inter - Distanciel

Tarifs 2025

Adhérents

340 € nets de taxes par personne.

Non-adhérents

450 € nets de taxes par personne.

Formation disponible en intra

Une formation intra c'est :

- ✓ Une analyse précise de votre demande
- ✓ Une proposition détaillée de formation
- ✓ Une formation planifiée en concertation avec le centre de formation

Organisme de formation enregistré
sous le numéro 11 75 54735 75.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

| nexem.fr/formation
| formation@nexem.fr
| Tél : 01 55 45 33 02